

en ligne en ligne

BIFAO 9 (1911), p. 99-136

Henri Gauthier

Nouvelles remarques sur la XIe dynastie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOUVELLES

REMARQUES SUR LA XIE DYNASTIE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

I

Pas plus qu'il y a six ans (1) nous ne sommes aujourd'hui en état d'écrire une histoire définitive de la dynastie qui précéda à Thèbes celle des Amenemhâit et des Sanousrit. Comme en 1905 nous devons encore nous borner à des remarques isolées sur les différents rois de cette famille. Il est évident, cependant, que les fouilles pratiquées par The Egypt Exploration Fund de 1903 à 1907 au temple funéraire de la XI dynastie à Deir-el-Bahari ont renouvelé complètement certaines parties de la question. De courtes, mais substantielles études de MM. Naville, Ed. Meyer et von Bissing ont contribué elles aussi dans une mesure considérable à jeter une lumière nouvelle sur la classification des rois de cette première dynastie thébaine. Si bien qu'il ne me paraît pas inutile d'exposer à nouveau l'état actuel de la question, et de remettre ainsi au courant des récentes découvertes le chapitre si rapidement vieilli de mon Livre des Rois d'Égypte relatif à la XI dynastie (2).

Les nouvelles contributions parues depuis mon article de 1905, et celles qu'il ne m'a pas été permis d'utiliser dans la rédaction du *Livre des Rois*, sont au nombre de six :

- 1° Ed. Naville: Mentuhetep II and the XIth dynasty, dans The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari, Part I, 1907, p. 1-8. Cf. aussi les chapitres suivants de ce même volume.
- (1) Voir au tome V du présent Bulletin (1905), pages 23-40, un premier article sur le même sujet: Quelques remarques sur la XI dynastie.
- (2) GAUTHIER, Le Livre des Rois d'Égypte, t. I, p. 213-251 (Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. XVII, 1908).

13.

- 2° Ed. Meyer: Col. 4 und 5 des Turiner Papyrus. Die elfte Dynastie, dans Nachträge zur ägyptischen Chronologie, 1908, p. 21-31 (Abhandlungen der königl. Preussischen Akademie der Wissenschaften vom Jahre 1907).
- 3° Ed. Meyer: Neue Nachträge zur ägyptischen Chronologie, dans Zeitschrift für ägyptische Sprache, Band XLIV, 1907-1908, p. 115.
- 4° Ed. Naville: La XI^e dynastie, dans Zeitschrift für ägyptische Sprache, Band XLVI, 1909, p. 82-89.
- 5° Ed. Naville: The XIth dynasty and later Kings, dans The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari, Part II, 1910, p. 10-12.
- 6° FR. W. von Bissing: Zur Geschichte der XI. Dynastie, dans Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, vol. XXXIII, 1911, p. 19-26 (1).

Prenant pour base d'exposition le chapitre de mon *Livre des Rois* concernant la XI° dynastie, je voudrais rassembler ici les résultats acquis par ces divers articles et en discuter les conclusions à l'aide de mes recherches personnelles.

П

Commençons donc par le personnage qu'on s'accorde à reconnaître comme le premier fondateur de la dynastie, le , gouverneur du nome de Thèbes, , j , j ou j l'(2). Il ne porte nulle part le cartouche, ni même le titre de que porteront ses premiers successeurs. La statue votive que lui a consacrée à Karnak le roi Sanousrit Ier de la XIIe dynastie, comme au véritable ancêtre du premier empire thébain, nous apprend que sa mère s'appelait , Akoui(3). Or j'ai été assez heureux pour retrouver, grâce aux indications de M. Daressy, dans les collections du Musée du Caire, le cliché photographique dû à Beato de la stèle au nom d'un autre nommé aussi j que M. Steindorff

⁽¹⁾ Dans Sphinx, vol. XII, 1908, p. 72 sqq., M. E. Andersson, rendant compte du tome I de The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari, Part I, n'a fait que reproduire, sans la discuter ni y apporter aucune modification, la classification

des rois proposée par M. Naville au chapitre les de cet ouvrage.

⁽²⁾ Cf. GAUTHIER, Livre des Rois, I, p. 214-215.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 215, § IV et VI.

avait signalée dès 1895 (1). Le monument était en vente à Louxor en 1895; je ne sais où il se trouve maintenant, mais il n'est pas sans intérêt de noter qu'une reproduction en est conservée dans les collections photographiques du Musée du Caire. Voici exactement les titres portés sur cette stèle par le défunt : 三世集命[[]] [] [] [] [] Le nom propre Antef est détruit, mais la restitution en est rendue certaine par un autre petit texte gravé à l'angle de droite, 🐧 🗷 🛝 🌡 🕽 🖚 . Sous le siège du défunt est représenté un chien, et ce détail rapproché de ce que nous montre la stèle dite des Chiens de l'Antef- \$\forall \bar{\psi}\$, n'est pas sans importance; il semble indiquer que les premiers Antefs avaient une prédilection toute particulière pour le chien. Ce qui est plus intéressant encore, c'est le nom porté par la mère de ce nouvel Antef; elle s'appelle Miit, la Chatte; et nous apprenons par là que cet Antef est nettement différent de l'autre dont la mère s'appelle Akoui. M. Steindorff (loc. cit., p. 89) a placé l'Antef fils de Miit après l'autre; mais je serais plutôt tenté de le placer avant lui. Ses titres sont, en effet, moins importants que ceux du nomarque Antef fils d'Akoui; il n'est que 🚉 🚅, 🤽 ਨੇ, etc., mais n'est pas *** f, gouverneur du nome thébain. Il est donc, selon toute vraisemblance, père du nomarque, par suite époux de la dame Akoui. Si la statue érigée par Sanousrit Ier au fondateur de la XIe dynastie est celle du 🖫 🚅 nomarque Antef II, et non celle d'Antef Ier, c'est peut-être qu'Antef Ier était, dans l'esprit des contemporains de la XIIe dynastie, un personnage encore trop peu considérable pour avoir droit à un pareil honneur.

Je ne sais trop pourquoi ni M. Naville ni les autres historiens qui se sont occupés des origines de la XIe dynastie n'ont tenu compte de ce nouvel ancêtre Antef, signalé dès 1895 par M. Steindorff, et dont l'existence est absolument authentique. La dynastie commence bien par deux nommés Antef, et qui ne s'intitulent pas encore rois.

Ш

L'Antef du Papyrus Harris 500 et du scarabée de la collection Grant, que j'ai signalé au n° 2 de mon chapitre (2) comme un roi bien individualisé, est très

⁽¹⁾ Zeitschrift für ägyptische Sprache, Band XXXIII, p. 81-82, et p. 89. — (2) Cf. GAUTHIER, Livre des Rois, I, p. 216.

probablement à rayer de la liste en tant que figure indépendante. Je suis tout disposé à attribuer ces deux mentions à l'un des Antef postérieurs, et de préférence au seul roi de ce nom qui nous ait laissé un nombre appréciable de monuments, l'Horus X, propriétaire de la tombe de Drah abou'l Neggah et de la stèle dite des Chiens.

Les deux Antef Seschesch-Ré-har-hir-maû et Seschesch-Ré-ouap-maû, que j'ai signalés aux nos 3 et 5 du Livre des Rois (1), sont certainement postérieurs à la XIIe dynastie, et je me range volontiers à l'opinion unanime des savants à cet égard. Je ne pense pas, cependant, qu'on puisse les faire descendre jusqu'à la XVIIe dynastie; la forme de leurs cartouches-prénoms les classe nettement dans le groupe encore mal débrouillé des XIIIe et XIVe dynasties (2).

Cette exclusion de Seschesch-Ré-ouap-maû me conduit ipso facto à celle de l'Antef que j'ai mentionné sous le n° 6 (3), puisque le cercueil F du Louvre nous dit expressément que cet fétait le frère du roi Seschesch-Ré-ouap-maû (4). Je l'ai donc identifié à tort avec l'un des de la Salle des Ancêtres à Karnak. Il doit, comme le propriétaire du cercueil F du Louvre, être rendu à la XIII-XIVe dynastie; il était roi, car il est appelé formellement ur ce même cercueil; il est peut-être identique au Antef que j'ai classé au n° 13 de la XIe dynastie (5), et que je suis disposé à reporter maintenant après la XIIe dynastie (6). Si la reine Sebekemsaf (6) du pendentif Newberry, que je lui ai attribuée pour femme (7), est bien réellement son épouse, la forme même de ce nom propre est encore un nouvel argument à ajouter aux autres en faveur de l'attribution de tous ces personnages au groupe de la XIII-XIVe dynastie.

IV

Le roi Mentouhotep, que j'ai appelé Mentouhotep I^{er} et que j'ai rangé sous le nº 4 de la dynastie⁽⁸⁾, a pour nom d'Horus et de *nebti* 7 . Sur la foi de

⁽¹⁾ Livre des Rois, I, p. 216-217 et 219-221.

⁽²⁾ Cf., du reste, ce que j'ai déclaré déjà en 1905 à ce sujet dans le Bull. de l'Inst. français d'archéologie orientale, t. V, p. 23.

⁽³⁾ GAUTHIER, op. cit., p. 221-222.

⁽⁴⁾ Ibid., p. 221, § I.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 238-242.

⁽⁶⁾ Voir plus bas, p. 128.

⁽⁷⁾ Livre des Rois, p. 222, \$ V.

⁽⁸⁾ Ibid., p. 217-219.

deux monuments mal lus, l'inscription de Konosso (L. D., II, 150 b) et le petit coffret en bois du Musée du Caire trouvé à Thèbes dans le tombeau du Bab-el-Hossan⁽¹⁾, on avait cru jusqu'à ces dernières années que ce roi avait porté le prénom o , Neb-hotep-Ré. M. Naville, en 1907, émit des doutes sur l'exactitude du graffito de Konosso tel que Lepsius l'a publié (2), et proposa de remplacer par o , Neb-hepet-Rā. M. Ed. Meyer, en 1908, fit observer que cette hypothèse était, en effet, confirmée par une photographie du graffito prise par M. Petrie en 1887 et conservée au Musée de Berlin (n° 1544), laquelle porte clairement (3). Quant à la boîte du Bab-el-Hossan au Musée du Caire, M. Ed. Meyer proposa d'y lire, avant le nom 😂 🚞 🖨 , non pas 📑 comme M. Newberry le croyait, mais 71 - [4]. Enfin, en 1909, M. Naville, après avoir à nouveau examiné l'original avec M. Lacau, déclara y voir « distinctement 7 = , le grand dieu, le roi du ciel, par conséquent Osiris » (5). Ainsi le roi o Tdisparaissait complètement, et le petit coffret du Bab-el-Hossan était, du même coup, rayé de la liste des monuments de l'Horus 1/1 - Mentouhotep et attribué selon toute vraisemblance au roi Mentouhotep dont la statue a été trouvée dans le tombeau du Bab-el-Hossan (Maspero, Guide to the Cairo Museum, edit. 1910, nº 202, p. 94, et Capart, L'art égyptien, 2e série, pl. 130).

Quels sont donc les monuments qui appartiennent en toute certitude au roi les éléments constitutifs de son protocole; quelle place doit-on lui assigner dans la série des rois Mentouhotep?

Voici d'abord la liste des monuments :

- 1° Un autre graffito de Konosso donne simplement (L. D., II, 150 c), et ce cartouche paraît bien se rapporter à l'Horus .
 - 2° A Gébélein, de nombreux fragments de bas-reliefs mentionnent le roi :
- a. 14 1 : Daressy, Rec. de trav., XVI, p. 42 (Musée du Caire), et Naville, Rec. de trav., XXXII, 1910, planche entre les pages 52 et 53 (6);

⁽¹⁾ Livre des Rois, I, p. 218, \$VIII, et note 2.

⁽²⁾ The XIth dyn. temple at Deir-el-Bahari, I, p. 3, note 1, et p. 7.

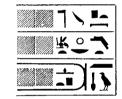
⁽³⁾ Nachträge zur ägyptischen Chronologie, p. 25-26.

⁽⁴⁾ Ibid., p. 26.

⁽⁵⁾ A. Z., Band XLVI, p. 84.

⁽⁶⁾ Reproduit aussi dans Bissing-Bruckmann, Denkmäler der ägyptischen Sculptur, pl. XXXIII A. Cf. encore Weill, Sphinx, VIII, p. 200.

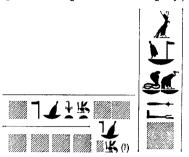
- b. (: Daressy, *ibid.*, XIV, p. 26 (Musée du Caire)⁽¹⁾;
- c. Enaser, Proceedings Society Bibl. Archæology, XV, p. 26 (Musée du Caire), et Fraser, Proceedings Society Bibl. Archæology, XV, p. 497, et pl. III, nº 15 (2).
- 3° A Drah abou'l Neggah (Thèbes), un fragment de stèle a été trouvé par M. Daressy en 1892 et rapporté par lui au Musée du Caire; il porte 🔭 🤾 🚉 💮 🖜 Essy, Annales du Service des Antiquités, VIII, p. 243 (3).
- 4° D'après M. Ed. Meyer (4), il conviendrait aussi d'attribuer à ce roi, comme je l'ai fait moi-même (5), l'inscription du Ouadi-Hammamat reproduite dans L. D., II, 150 d, où le roi est appelé (sic).
- 5° Mais c'est aux fouilles de l'Egypt Exploration Fund dans le temple funéraire de la XIe dynastie à Deir-el-Bahari que nous sommes redevables des plus intéressants monuments au nom de ce roi; j'en citerai principalement trois:
- a. Un fragment de bas-relief représentant le roi accompagné de sa femme Âaschit (les nécessités de la typographie ne permettent pas de reproduire un fac-similé exact de la disposition des signes dans la ligne du milieu): cf. Naville, XIth dynasty temple, I, pl. XVII, E (photographie en noir) et II, pl. XVIII, A (aquarelle de M^{me} Naville). Il est



possible, comme le suppose M. Naville (A. Z., XLVI, p. 84, note 2), que \square soit le nom d'Horus d'or du roi, que nous ne connaissions pas encore (M. Naville lit, à tort, \square \square car l'original, que j'ai revu au Musée du Caire et qui a été fidèlement reproduit par l'aquarelle de M^{mc} Naville, donne clairement \square ; cf. aussi la photographie dans Archæol. Report of the Egypt Exploration Fund for 1904-1905, pl. IV, fig. 6).

- (1) Reproduit dans Bissing-Bruckmann, op. cit., pl. LXXVII a.
- (2) Reproduit aussi dans BISSING-BRUCKMANN, op. cit., pl. XXXIII A, et NAVILLE, Recueil de travaux, XXXII, 1910, planche entre les pages 52 et 53. Cf. encore NAVILLE, A. Z., Band XLVI, p. 88; MASPERO, Guide to the Cairo Museum, 1910,
- n° 223, p. 107; J. CAPART, L'art égyptien, 2° série, 1911, pl. CXL.
- (3) Cf. GAUTHIER, Livre des Rois, I, p. 218-219, note 2. L'Antef dont parle M. Daressy (op. cit., VIII, p. 247) n'existe pas.
 - (4) Nachträge zur ägypt. Chronol., p. 26.
 - (5) Livre des Rois, I, p. 218, \$ III.

b. Un autre fragment de bas-relief semblant avoir fait partie d'un encadrement de porte (Naville, op. cit., I, pl. XII k, et p. 7):



c. Fragment du tombeau de la favorite Kemsit (NAVILLE, op. cit., II, pl. XX):

L'identité de ce roi \(\subseteq -Neb-hepet-Ré-\) Mentouhotep étant maintenant bien établie, il reste à savoir à quelle place dans la dynastie il convient de le ranger, et quelle est en particulier sa position par rapport au roi \(\tau = -Neb-hapou-Ré^{-(3)}\) Mentouhotep. La question a été très controversée depuis la découverte du roi \(Neb-hepet-Ré\), et surtout depuis qu'on a dû reconnaître la non-identité de ce \(Neb-hepet-Ré\) avec le roi \(\tau = -Neb-hapou-Ré\); elle a donné lieu, dès lors, à un échange d'arguments contradictoires entre MM. Ed. Meyer et Naville.

raisons pour lesquelles je crois devoir adopter pour of cette lecture Neb-hapou-Ré de préférence à l'ancienne lecture Neb-khroou-Ré et aussi de préférence à la lecture Neb-hepet-Ré proposée par M. Naville.

14

⁽¹⁾ Livre des Rois, I, p. 219, \$ IX.

⁽²⁾ N° 13: LEPSIUS, Auswahl, etc., Taf. I, et Sethe, Urkunden der XVIII. Dynastie, II, p. 608, 2° colonne, n° 4.

⁽³⁾ J'exposerai plus loin (voir p. 124-126) les Bulletin, t. IX.

La classification des rois de la XI° dynastie telle qu'elle a été établie par M. Ed. Meyer (1) place, en effet, l'Horus \(\sum_{-Neb-hepet-Ré} \) deux rangs avant l'Horus \(\sum_{-Neb-khroou-Ré} \). Les trois principales raisons que donne M. Ed. Meyer de cette antériorité de Neb-hepet-Ré par rapport à Neb-kkroou-Ré sont les suivantes :

- 1° La construction du temple funéraire de Deir-el-Bahari déblayé par les soins de l'Egypt Exploration Fund, où les noms et les figures des deux rois se trouvent représentés, montre que ★ est antérieur à ↓ (2).
- 3° Le nom de A n'étant jamais inscrit dans un cartouche, ce roi est plus ancien que 1 qui, lui, est presque toujours entouré du cartouche.

A ces trois arguments M. Naville répond ceci⁽³⁾:

- 1° La construction du temple et la disposition des parties datées de par rapport au temple funéraire de la sont précisément ce qui empêche de placer A avant la la.
- 2° ne peut pas avoir été l'avant-dernier roi de la dynastie, car son nom d'Horus T , sma-taoui, le rassembleur des deux terres, c'est-à-dire celui qui a réuni à nouveau sous un seul sceptre les deux moitiés de l'Égypte avant lui divisées, montre assez qu'il faut le placer, au contraire, au début de la dynastie, tout au moins avant metre des deux terres (5).
- 3° Quant à la présence du cartouche, elle ne signifie absolument rien, car $T = -Neb-khr\acute{o}ou-R\acute{e}$ écrit souvent son nom sans l'entourer du cartouche, absolument comme $T = -Neb-hepet-R\acute{e}$ (6).
- Bref, M. Naville conclut à la nécessité de placer \circ après \circ l. Mais la similitude de leurs noms, et aussi leur présence simultanée dans le même

```
(1) Ed. Meyer, op. cit., p. 29-30.
```

⁽⁴⁾ Ibid., p. 84-85.

⁽²⁾ Ed. Meyer, op. cit., p. 25.

⁽⁵⁾ Ibid., p. 85.

⁽³⁾ A. Z., Band XLVI, 1909, p. 83-85.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, p. 85.

édifice, obligent à les rapprocher le plus possible l'un de l'autre et à en faire le père et le fils. Dans ces conditions, le prince [] = > = représenté à fils de 🔼 l.

Ces divers points paraissaient solidement établis lorsqu'un article récent de M. von Bissing⁽²⁾ est venu tout remettre en question et présenter de nouvelles hypothèses. Avant d'aborder ce point du travail de M. von Bissing, je voudrais signaler, tout d'abord, une contradiction flagrante entre deux assertions de l'auteur. En parlant du roi (3), M. von Bissing commence par écrire : «In Deir-el-Bahri ist sein Horusname, ja auch sein 2 Name bisher nicht gefunden n⁽⁴⁾, et cette phrase est en opposition formelle avec le fragment de bas-relief que j'ai cité plus haut, où l'on voit nettement la fin, sinon l'ensemble, du cartouche de 😂, 🧱 📩 , qui indique bien un Mentouhotep (5). Puis, quelques lignes à peine plus loin, M. von Bissing écrit : « Der Horusname findet sich auch auf Bruchstücken vom Tempel von Deir-el-Bahrin (6), et c'est cette dernière phrase qui est l'expression de la vérité ainsi que le montre le fragment de la planche XII, k, du tome I de l'ouvrage de M. Naville, que j'ai reproduit plus haut (cf. p. 105).

Mais passons sur ce lapsus calami, peu grave en somme. Le problème important soulevé par M. von Bissing est celui de l'identification de Neb-hepet-Ré avec le Mentouhotep des bas-reliefs de Gébélein. Pour lui cette identification est impossible, parce que le roi de Gébélein est désigné une fois par le titre porte aussi comme noms d'Horus et de nebti $\frac{1}{2}$ K $\mathcal{M}^{(7)}$; or, comme (🔟, il ne peut encore avoir pour nom de 🛂 la même épithète 🔟 : «Es scheint vor allem bedenklich, dit-il, einem Könige dieser Zeit ein Protokoll zu geben, bei dem Horus, nebti und suten-ebioti-Name gleich lauten ». J'avoue ne

14.

⁽¹⁾ NAVILLE, XIth dynasty temple, I, pl. XII, B.

⁽²⁾ Rec. de trav., XXXIII, 1911, p. 19-26. Cf. surtout p. 20-23.

⁽³⁾ C'est l'orthographe donnée par M. von Bis-. sing (p. 20), mais à Deir-el-Bahari le roi s'appelle toujours Op. cit., p. 20.

⁽⁵⁾ D'autre part, sur la planche XII, A, de Naville, XI^{th} dynasty temple, I, un cartouche s'applique à un roi que sa femme tient par l'épaule, et qui paraît bien être

Neb-hepet-Ré.

⁽⁶⁾ Von Bissing, op. cit., p. 21.

⁽⁷⁾ Voir plus haut, p. 103.

pas être frappé de la force de cet argument. Où M. von Bissing a-t-il pu rencontrer un nom de \(\frac{1}{26} \), ou d'intronisation, revêtant une forme analogue à celle de \(\frac{1}{26} \), et qui ne soit pas précédé du mot o absolument nécessaire à tous les cartouches-prénoms? L'épithète \(\frac{1}{26} \) ne saurait en aucun cas être, à l'époque dont il s'agit tout au moins, un nom de \(\frac{1}{26} \); c'est tout simplement un nom d'Horus, qui a été écrit ici après \(\frac{1}{26} \) pour une raison que nous ne sommes peut-être pas encore en état de démêler, ou peut-être tout simplement parce qu'il n'y avait pas ici la place suffisante pour graver le cartouche \(\frac{1}{26} \) du roi. L'identification du Mentouhotep de Gébélein avec le Neb-hepet-Ré-\(\frac{1}{26} \) de Deir-el-Bahari et de Konosso ne fait pour moi aucun doute; faute de l'accepter, M. von Bissing a dû supposer toute une série bien invraisemblable de changements successifs dans le protocole de Neb-hepet-Ré, sans toutefois pouvoir citer un seul fait nettement probant à l'appui de ses suppositions \(\frac{1}{2} \).

⁽¹⁾ M. von Bissing déclare, du reste, lui-même (op. cit., p. 22) que l'arrangement auquel il arrive ainsi pour les quatre derniers rois de la dynastie est en opposition formelle avec le Papyrus de Turin et les listes royales du Nouvel Empire.

⁽²⁾ Cf. Naville, XIth dynasty temple, I, pl. XXIV (dessins de M^{me} Naville). Ibid., p. 69, MM. Naville et Hall pensent qu'il s'agit du roi Neb-hepet-Ré. De même Von Bissing, op. cit., p. 20. La phrase est encore citée par Gauthier, Livre des Rois, I, p. 232, § XVIII B.

tandis que l'autre est ici plus rond et plus large, ainsi que dans tous les autres cartouches de la stèle où il ne sert qu'à écrire le nom royal. Donc la localité géographique — est désignée par un roi autre que celui dont le cartouche est employé isolément, à savoir la Vallée de Re-neb-kheru, tandis que le roi est Re-neb-hpt, et par suite le roi Re-neb-kheru qui a donné son nom à la Vallée en question est antérieur au roi Re-neb-hpt en l'honneur de qui Sanousrit III fit ériger la stèle.

Or j'ai revu de près la stèle au Musée du Caire; la lecture en est assez difficile à cause de la nature de la pierre (granit rose), et c'est probablement ce peu de netteté de la gravure qui a décidé M. Naville à ne pas en publier une simple photographie, mais bien un dessin à la plume. Le signe Lest, en effet, un peu plus allongé et plus effilé à la fin de la ligne 4 que dans les autres exemples, mais cette particularité est due tout simplement à une fantaisie du graveur qui, arrivé au bout de sa ligne et devant commencer la ligne suivante par deux signes hauts, 1,, a voulu remplir le petit vide qui serait resté au-dessous du cartouche s'il avait donné ici à la rame 1 la même longueur que partout ailleurs. L'argument de M. von Bissing est donc, on le voit, extrêmement fragile, et je ne pense pas que nous avons le droit d'interpréter comme il l'a fait la stèle de Sanousrit III(1). Il s'agit, dans les deux cartouches de la ligne 4, du même pharaon, et ce pharaon n'est pas Neb-hepet-Ré comme le croit M. Naville, mais bien *Neb-khrôou-Ré*, dont le règne fut, nous en avons la preuve, très long et très important, dont le culte funéraire dura longtemps encore après sa disparition, jusque sous les Ramessides, dont la liste royale d'Abydos et le Papyrus de Turin nous ont transmis le souvenir (tandis qu'ils font le plus complet silence sur son successeur Neb-hepet-Ré), dont la postérité enfin associa le nom à celui de Ménès le fondateur du royaume et à celui d'Ahmès le libérateur.

Les six prêtresses d'Hathor dont M. Naville a retrouvé les tombeaux et les sarcophages à Deir-el-Bahari semblent avoir composé le harem du roi

qu'on peut invoquer en faveur de la combinaison de M. von Bissing réside dans la construction des diverses parties du temple funéraire et de ses annexes (argument Naville). Cette stèle n'a donc pas l'importance que lui attribue M. von Bissing.

⁽¹⁾ Et quand bien même il aurait raison, pourquoi ne pourrait-on pas retourner la proposition, lire Neb-khrôou-Ré là où il lit Neb-hepet-Ré, et réciproquement? Neb-hepet-Ré deviendrait alors plus ancien que Neb-khrôou-Ré. La seule raison

Neb-hepet-Ré. Voici quels étaient, autant qu'on peut les rétablir d'après ce qui reste de leurs tombeaux et de leurs sarcophages, leurs titres et leurs noms (1).

- 1° Le premier tombeau au nord n'a pas laissé de nom; il peut avoir appartenu à le princesse ↓ □ ou à la princesse ↓ ↑ que nous voyons figurer sur certains fragments de Deir-el-Bahari, et dont on n'a pas retrouvé les tombeaux (2).
- 2° Le second est celui de la reine Aaschit, qui paraît l'avoir emporté sur les autres princesses dans l'amour du roi, car elle est représentée plus souvent que les autres sur les bas-reliefs de Deir-el-Bahari et porte le titre de 🗐 🛴, épouse royale(3). Son protocole complet se présente ainsi :

Mais son nom se retrouve encore, mutilé, sur les fragments suivants :

- 1° (op. cit., II, pl. XV);
- 2° (op. cit., II, pl. XVI);
- 3° (op. ci., II, pl. XVI);
- 4° (op. cit., II, pl. XIX);
- 5° (op. cit., I, pl. XII, k, et p. 7);
- 6° C'est enfin elle qui, probablement, est représentée tenant le roi par l'épaule sur le fragment op. cit., I, pl. XII, A, et qui est désignée par les mots sur un autre fragment (op. cit., I, pl. XVII, B).
- M. Naville, cherchant à expliquer la signification du titre général \downarrow \uparrow porté par toutes ces femmes en dehors de celui de \searrow \uparrow \uparrow , prêtresse d'Hathor,
- (1) Voir sur ces tombeaux (shrines) et sur ces sarcophages l'ouvrage de M. Naville, t. I, p. 30 et seq., 53-56, et pl. XVII à XXIII; t. II, p. 6-9, 22-23, et pl. XI à XX.
 - (2) NAVILLE, op. cit., II, p. 6.
- (3) Voir ce qui reste de son tombeau, op. cit., ll, pl. XVI à XIX. M. Naville (op. cit., p. 7) pense que toutes ces femmes étaient également
- 1., mais cette hypothèse n'est pas confirmée pour toutes.
- (4) Op. cit., I, pl. XVII, E (photographie) = II, pl. XVIII, A (aquarelle). La reine est debout derrière le roi. Cf. aussi Naville-Hall, Archæolog. Report of the Egypt Explor. Fund for 1904-1905, pl. IV, fig. 6, où le bloc est reproduit; les deux lignes sont disposées verticalement.

émet la conclusion que ce titre peut être traduit par a royal favourite of the first $rank^{(1)}$, et je pense qu'on peut admettre sans difficulté cette interprétation.

J'ajouterai, relativement à cette reine Aaschit, que nous avons d'elle probablement deux autres monuments, de provenance malheureusement inconnue. Ce sont deux scarabées, appartenant l'un à M. Théodore M. Davis qui l'a acheté en Égypte, l'autre au British Museum, où il est conservé sous le nº 40855. Le premier porte porte conservé sous le nº 40855. Le premier porte conservé le second conservé sous le nº 40855. Le premier porte conservé le style, dans le premier quart de la XVIIIe dynastie, ainsi que la reine Aat-shet, mais M. Budge fait remonter avec raison cette reine jusqu'à la XIe dynastie, et voit en elle la femme de Ra-neb-hapit-Mentouhotep.

Deux autres fragments du tombeau portent encore des débris de la titulature de Sad-ha:

a. (Naville, op. cit., I, pl. XVIII), où il semble bien que le début devait porter 1. Sad-ha aurait donc été reine comme Âaschit.

- (1) The XIth dynasty temple, II, p. 6.
- (2) NEWBERRY, P. S. B. A., t. XXIV, 1902, p. 251; cf. NAVILLE, op. cit., I, p. 8, note 1.
 - (3) Budge, Book of the kings, 1, p. 49.
 - (4) NAVILLE, op. cit., II, pl. XI, XII et XIII.
 - (5) Op. cit., I, pl. XVII, D (photographie) ==
- II, pl. XIII, A (aquarelle).
- (6) Op. cit., I, pl. XVIII (photographie) = II, pl. XII, C (aquarelle).
 - (7) Op. cit., II, pl. XX (aquarelle).
 - (8) Op. cit., I, pl. XXIII (aquarelle).
 - (9) Op. cit., I, p. 49.

Nous n'avons aucune trace pour les trois dernières de ces favorites du titre 1, épouse royale.

Tels sont les renseignements complémentaires relatifs à la personnalité et à la famille du roi \[\] \

⁽¹⁾ NAVILLE, op. cit., I, pl. XVII, G.

⁽²⁾ Ibid., I, pl. XVIII. Cf. encore, au sujet de ces tombes de favorites, A. Moret, Revue de l'histoire des Religions, 1908, II, p. 255-256.

⁽³⁾ Voir ibid., I, pl. XIX, A et B pour le sar-

cophage, et pl. XX pour les textes.

⁽⁴⁾ Voir ibid., I, pl. XXI.

⁽b) *Ibid.*, II, p. 6.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, I, p. 8.

⁽⁷⁾ Voir plus haut, p. 101.

Bahari, et qui était probablement son père et prédécesseur. Nous reviendrons bientôt, du reste, sur ce dernier.

V

Une petite hésitation apparaît pourtant chez les historiens en ce qui concerne la place exacte de ce roi. Tandis que MM. Naville (2) et von Bissing (3) le placent entre entre et (1), c'est-à-dire à l'avant-dernier règne de la XIe dynastie, M. Ed. Meyer (4) voudrait le ranger entre et (1), toujours en vertu de son souci constant de laisser et (1) et (1) tout à la fin de la dynastie.

Au sujet de ce roi je n'ai aucun monument nouveau à signaler en addition à ceux dont j'ai donné la liste dans mon Livre des Rois; je dois, au contraire, retrancher de cette liste le dernier monument, le § XIV de la page 224: notre Mentouhotep n'a certainement rien à faire avec le \(\) \

VI

J'arrive maintenant au n° 9 du *Livre des Rois* (5), le Pharaon *Antef, Antefåa* ou *Anda*, dont le nom d'Horus est \P . Il est tout à fait certain que ce roi doit

- (1) Tome I, p. 222-225.
- (2) The XIth dyn. temple, I, p. 8, et II, p. 11.
- (3) Rec. de trav., XXXIII, p. 26, note 2.
- (4) Nachträge zur ägyptischen Chronologie, liste royale des pages 29 et 30.
 - (5) Tome I, p. 225-227.

Bulletin, t. IX.

15

être reporté de plusieurs numéros en arrière et placé dans les débuts de la dynastie, comme l'a proposé M. Naville (1). Le seul monument qui avait contribué jusqu'à présent à faire descendre ce pharaon assez loin vers la fin de la dynastie était une phrase mal interprétée de la stèle V. 3 du Musée de Leyde (2), d'où l'on croyait pouvoir conclure à l'existence de quatre générations seulement entre le pharaon \(\) \(\) \(\) \(\) \(\) \(\) et le pharaon Sanousrit Ier de la XIIe dynastie, en l'an 33 de qui fut érigée ladite stèle. Mais M. Naville a fort justement montré qu'il ne fallait pas faire dire à cette phrase plus que ce qu'elle disait en réalité, et qu'il n'y avait aucune indication chronologique à tirer d'elle (3). Dès lors, rien ne s'oppose plus à ce que nous rendions à l'Antef-\(\) \(\) \(\) sa place légitime dans les premiers âges de la XIe dynastie.

Mais M. Naville diffère, encore sur ce point, d'avis avec MM. Ed. Meyer et von Bissing, car il place \(\frac{n}{2}\)-Antef immédiatement après le \(\frac{1}{2}\), gouverneur de Thèbes, Antef, fondateur de la dynastie, et avant le Mentouhotep et les deux Antef de la salle des Ancêtres à Karnak (4). MM. Ed. Meyer et von Bissing, au contraire, refusant d'identifier ce Mentouhotep et ces deux Antefs de la salle des Ancêtres avec ceux que les trois stèles Pier, du British Museum et du Musée du Caire indiquent clairement comme les descendants de \(\frac{n}{2}\)-Antef, font des trois rois de la salle des Ancêtres un groupe spécial qu'ils intercalent entre le \(\frac{1}{2}\)-nomarque Antef et l'Horus \(\frac{n}{2}\)-Antef. Pour eux ce dernier est donc Antef IV, tandis que pour M. Naville il est Antef II.

Mon opinion est que M. Naville est sur la bonne voie en identifiant les cartouches de la salle des Ancêtres avec ceux de l'Horus & Antef et de ses deux successeurs immédiats, l'Antef et le Mentouhotep [] . Mais, comme il semble y avoir eu avant le _____-nomarque Antef encore un autre Antef, ______, mais non nomarque (5), je donnerai à & Antef le numéro III dans la dynastie.

De nombreux documents nous ayant fait connaître l'Antef \ depuis la publication du tome I er de mon Livre des Rois, je ne crois pas inutile de dresser ici une nouvelle liste de tous les monuments sur lesquels apparaît ce Pharaon important, dont le règne ne dura pas moins, et peut-être plus encore, de cinquante années. Ces monuments sont, à ma connaissance, au nombre de douze:

⁽¹⁾ The XIth dynasty temple, I, p. 1 à 3.

⁽²⁾ Cf. PIEHL, Inscriptions hiéroglyphiques, 3° série, pl. XXII, etc.

⁽³⁾ A. Z., Band XLVI, 1909, p. 82-83.

⁽⁴⁾ The XIth dynasty temple, I, p. 3.

⁽⁵⁾ Voir plus haut, p. 100-101.

- 2° Stèle gravée sur un rocher de l'île d'Éléphantine, donnant le nom d'Horus et le cartouche * * (2°).
- 3° Stèle provenant de Drah abou'l Neggah, copiée en Égypte et publiée par M. G. C. Pier: elle donne le nom d'Horus et le cartouche
- 4° Stèle de même provenance, achetée par M. Legrain à Louxor, conservée au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 34346); elle donne aussi le nom d'Horus et le cartouche (4).
- 5° Stèle au nom d'un particulier nommé (); qui servit sous trois rois successifs : l'Horus (), roi (), roi (); tous trois sans cartouche. l'Horus (), roi (),
- Elle est conservée au British Museum, sous le numéro 99 [ex 1203](5).
- 6° Autre stèle du British Museum, numéro 100 [ex 614], au nom d'un certain = 1; elle donne le nom d'Horus et le cartouche * * (30) (6).
- 7° Stèle trouvée à Drah abou'l Neggah en 1908-1909 par M. Petrie; elle est au nom d'un certain 1 1, et donne le protocole suivant du roi : 1 1
- (1) Voir Lange-Schäfer, Cat. gén. du Musée du Caire, Grab und Denksteine des mittleren Reichs, II, n° 20512, avec la bibliographie, à laquelle il convient d'ajouter Capart, L'art égyptien, 2° série, 1911, pl. CXXXIX.
- Voir Gauthier, Livre des Rois, I, p. 225, \S I.
 - (3) *Ibid.*, p. 226, § IV.
- (4) Ibid., p. 226, \$ V. Cf. encore Gauthier, Bull. de l'Inst. franç. d'archéologie, V, p. 39.
- (5) Voir ibid., p. 226, SVI, et surtout Budge, A guide to the Egyptian collections in the British

- Museum, 1909, p. 73 et pl. XXII, et A guide to the Egyptian Galleries (Sculpture), 1909, p. 30, n° 99. Cf. aussi Naville, The XIth dynasty temple, I, p. 1.
- (6) Voir Breasted, New light on the history of the Eleventh Dynasty (dans the American Journal of Semitic languages and literatures, XXI, 1905); NAVILLE, The XIth dyn. temple at Deir-el-Bahari, I, p. 20, et surtout Budge, A Guide, 1909, p. 120, et A Guide (Sculpture), p. 30, n° 100. Les deux stèles du British Museum sont originaires de Gournah.

15.

Produce de la complète R. C'est le seul monument écrivant le nom d'Horus sous sa forme complète R. Produce de R. C. Cette stèle nous apprend, en outre, que le royaume de cet Antef s'étendait déjà depuis Éléphantine au sud jusqu'à Aphroditopolis du Xº nome au nord : \(\frac{1}{2}\) = \(\frac{1}{2}\) \(\frac{1}{2}\) = \(\frac{1}{2}\)

- 10° Fragment inédit au Musée du Caire, sans numéro d'inventaire ni de catalogue, contenant les débris de quatre lignes horizontales : sur la quatrième ligne, on lit distinctement les signes
- Thoutmôsis III; elle porte telle cartouche, mais la collation de l'époque de donne pas de vide entre telle cartouche, mais la collation de l'original par M. Sethe à la Bibliothèque nationale de Paris a montré que ce vide existait, et rien n'empêche, déclare M. Naville, de suppléer les signes f dans le vide qui précède le cartouche ». S'il en est réellement ainsi, j'ai eu tort d'attribuer à ce roi le n° 17 de la même Salle des Ancêtres, portant the la life entre d'un groupe de souverains tout à fait différent, et doit être à identifier plutôt avec l'un des Antef postérieurs à la XIIe dynastie.

⁽¹⁾ Voir Petrie, Qurneh (1909), pl. II (photographie) = pl. III (dessin) et p. 3.

⁽²⁾ Voir Petrie, ibid., pl. II (photographie) = pl. III (dessin), et p. 17 (Walker). Ges deux stèles, conservées au Musée du Caire, avaient été déjà mentionnées dans l'Arch. Report of the Egypt Explor. Fund for 1908-1909, p. 22.

⁽³⁾ Voir Gauthier, Livre des Rois, I, p. 226, \$ VII, et Naville, A. Z., Band XLVI, p. 82-83.

⁽⁴⁾ Voir Lepsius, Auswahl, Taf. I, n° 15; Sethe, Urk. der XVIII. Dynastie, II, p. 608; NAVILLE, A. Z., Band XLVI, p. 86.

⁽⁵⁾ GAUTHIER, Livre des Rois, I, p. 226, S VIII.

12° Enfin M. Naville pense que le \(\) \(

Tels sont les douze monuments que je connais du roi \$\frac{7}{2}\$-Antef. M. Naville a remarqué avec raison que ces monuments, sauf la stèle nº 1203 du British Museum et la stèle de Leyde (numéros 5 et 9 de la liste que nous venons de dresser), portaient tous le cartouche. Aux deux monuments sans cartouches il convient maintenant d'ajouter les deux stèles trouvées par M. Petrie, et que M. Naville ne pouvait encore connaître (nº 7 et 8 de notre liste) (2). Ces quatre monuments sans cartouche opposés aux sept monuments avec cartouche viennent confirmer de la façon la plus heureuse l'opinion émise par M. Naville et à laquelle il convient, je pense, de se ranger, d'après laquelle Antef \$\frac{7}{2}\$ est le premier successeur du nomarque Antef, le premier Antef qui, à partir d'une date indéterminée pour nous de son long règne, entoura son nom du cartouche, sans toutefois ajouter à son protocole ni nom de nebti, ni nom d'Horus d'or, ni cartouche d'intronisation: d'où la nécessité pour lui d'enclore aussi le titre \$\frac{2}{2}\$ dans le cartouche unique, avec son nom de famille \$\frac{1}{2}\$.

VII

La filiation de l'Horus Antef, rangé sous le n° 9 au chapitre du Livre des Rois traitant de la XI^e dynastie⁽³⁾, par rapport au roi précédent, est prouvée de façon absolument indiscutable par deux monuments :

1° La stèle G. C. Pier, de Drah abou'l Neggah, qui donne le nom d'Horus

⁽¹⁾ Voir MASPERO, Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XX^e dynastie, p. 15, et 72-73, et NAVILLE, The XIth dynasty temple, 1, p. 2. Cf. aussi Gauthier, Livre des Rois, 1, p. 227, § 1X.

⁽²⁾ Le fragment du Musée du Caire (n° 10 de la liste ci-dessus) portait probablement le cartouche, sans qu'on puisse toutefois l'affirmer avec certitude.

⁽³⁾ Tome I, p. 227.

du roi , t, le cartouche & k (), et l'addition , tout à fait analogue à l'addition i qui suit le cartouche de l'Antef y sur une des stèles trouvées par M. Petrie à Gournah (2).

2° La stèle 1203 du British Museum, au nom d'un certain , qui donne le nom d'Horus ; tet le nom de famille sans cartouche, ; (3).

Enfin un quatrième monument, également au Musée du Caire, et provenant d'Abydos, donne le nom d'Horus du roi, , et son cartouche * , et son cartouche roi par rapport à son prédécesseur ni à son successeur (5).

M. Naville identifie ce roi avec le Marie III (7). Je ferai observer que le qui, d'après la collation de M. Sethe sur l'original, est absolument certain dans la lacune entre le signe et le cartouche, semble plutôt témoigner contre l'identification de avec ce roi de la liste; il se pourrait toutefois que nous n'ayons pas dans cette lacune le véritable nom d'Horus du roi, mais une sorte de surnom postérieur, analogue à l'épithète de donnée par la liste de Karnak au premier des Mentouhotep. Nous pouvons donc, provisoirement tout au moins, accepter l'identification proposée par M. Naville et accorder à l'Horus de cinquième monument.

En raison des deux Antef, le nomarque et l'autre, j'appellerai Antef IV le fils et successeur de l'Horus ? 4.

- (1) Op. cit., p. 227, § I.
- (2) Voir plus haut, p. 116.
- (3) Voir plus haut, p. 115, et aussi Livre des Rois, I, p. 227, \$ III.
- (4) Bulletin de l'Inst. franç. d'archéol. orient. du Caire, t. V, p. 39.
- (5) C'est la dalle de porte que j'ai citée au Livre des Rois, I, p. 227, \$ II. Ajouter à la bi-

bliographie que j'en ai donnée : LANGE-SCHÄFER, Grab- und Denksteine des mittleren Reichs, II, p. 93, n° 20502. Elle appartient à un nommé

Urk. der XVIII. Dyn., II, p. 608. Cf. NAVILLE, A. Z., XLVI, p. 86.

(7) The XIth dynasty temple, I, p. 3.

MM. Ed. Meyer et von Bissing, n'acceptant pas l'identification de avec l'Antef de la salle des Ancêtres, le placent bien, comme M. Naville, entre l'Antef \mathbb{Z} et le Mentouhotep $-\mathbb{Z}$, mais l'appellent Antef $V^{(1)}$.

VIII

Le successeur de l'Antef- est le roi Mentouhotep que j'ai placé au n° 10 dans mon Livre des Rois (t. I, p. 228), et auquel j'ai donné avec doute le numéro III dans la série des Mentouhotep. Il paraît bien, au contraire, avoir été le tout premier des rois de ce nom.

La stèle d' au British Museum donne tout au long son nom d'Horus et son nom de famille sans cartouche 2 (2).

La stèle du Musée du Caire dit simplement, après la longue lacune où nous avons cru pouvoir rétablir le nom de l'Antes , que ce roi sut suivi sur le trône d'Égypte par son fils | \(\frac{1}{2} \) \(\frac{1}{2

Quant à la stèle de M. G. C. Pier, elle ne fait aucune mention du successeur de l'Antef

Ce roi Mentouhotep, fils d'un Antef, est assimilé par M. Naville, avec beaucoup d'apparence de raison, avec l'ancêtre Mentouhotep $\$ de la Salle des Ancêtres à Karnak (4). Il est donc Mentouhotep $I^{er(5)}$.

⁽¹⁾ Ed. Meyer, loc. cit., et von Bissing, loc. cit.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 115, et Livre des Rois, I, p. 228, n° 10, \$ I.

⁽³⁾ Cf. GAUTHIER, Bull. I. F. A. O. C., V, p. 39, et Livre des Rois, I, p. 228, n° 10, \$ II.

⁽⁴⁾ LEPSIUS, Auswahl, Taf. I, n° 13, et SETHE, Urk. der XVIII. Dyn., II, p. 608; cf. NAVILLE, A. Z., Band XLVI, p. 86, et The XIth dyn. temple, I, p. 2, où (note 3) l'auteur dit qu'on a peut-être

une mention de ce roi sur le fragment de la planche XII, D, de Deir-el-Bahari.

⁽⁵⁾ NAVILLE, The XIth dynasty temple, I, p. 3. Ibid., II, p. 10, M. Naville pense que ce roi est celui de la tombe du Bab-el-Hossan et de la statue du Musée du Caire (voir plus haut, p. 103). Voir aussi A. Z., Band XLVI, p. 87, où M. Naville attribue à ce roi le coffret de bois du Musée du Caire trouvé dans la tombe du Bab-el-Hossan et portant le nom

MM. Ed. Meyer et von Bissing, n'acceptant pas cette identification avec la liste de Karnak, ont fait de l'Horus $\bigcap \stackrel{\bullet}{\uparrow} \stackrel{\bullet}{=}$ le deuxième Mentouhotep et le septième roi de la XIe dynastie.

Quant à M. Sethe, il s'en tient, dans sa petite note parue en 1905, à la première identification, qui était la seule plausible à cette date où on ne connaissait pas encore la stèle 1203 du British Museum. Le roi promissait est, pour lui, l'Horus promissait, roi promissait, dernier souverain de la dynastie d'après les listes du nouvel Empire (1). Cette identification a été aisément réfutée en 1908 par M. Ed. Meyer (2).

L'Horus [1] — Mentouhotep, qui n'a pas encore entouré son nom du cartouche, est donc bien, selon toute vraisemblance, Mentouhotep I^{er}, prédécesseur et probablement aussi père de l'Horus T — Mentouhotep II sur lequel nous avons maintenant à présenter un certain nombre de remarques.

IX

Ce roi, connu par un très grand nombre de documents, et dont le règne a été fort long (quarante-six ans au moins), est celui que j'ai rangé au n° 11 dans le Livre des Rois (3). Ce Mentouhotep (II) fut le rassembleur des deux terres, comme il s'intitule lui-même dans son nom d'Horus et de nebti, \(\textsup \subseteq \textsup \), c'est-à-dire qu'il fut vraisemblablement le premier des souverains de la Xl° dynastie qui régna sur le Delta (4).

Nous avons vu, en effet, que le plus puissant parmi ses prédécesseurs, l'Horus & A-Antef, ne régnait pas au delà de , capitale du X° nome de la Haute-Égypte (5). Cela n'empêche pas M. Ed. Meyer, lorsqu'il veut à tout prix mettre sa classification des Mentouhotep en accord avec les prétendues données chronologiques de la stèle V. 3 de Leyde, de placer ce Mentouhotep—

à l'avant-dernier rang de la dynastie, immédiatement avant (6).

M. Naville a victorieusement réfuté cette thèse en montrant que certaines

⁽¹⁾ Voir A. Z., Band XLII, p. 132-133, et tableau de la fin de la XI dynastie, p. 134.

⁽²⁾ Nachträge zur ägypt. Chronologie, p. 23-24.

⁽³⁾ Voir GAUTHIER, op. cit., I, p. 228-237.

⁽⁴⁾ Voir Naville, A. Z., Band XLVI, p. 87-88.

⁽⁵⁾ Voir plus haut, p. 116.

⁽⁶⁾ Nachträge, etc., p. 24-25, et liste des rois, p. 30.

Quant à M. Sethe, préoccupé des mêmes idées que M. Ed. Meyer relativement à la stèle de Leyde, il place également (a la fin de la dynastie, immé-et l'Antef- comme trois Unterkönige, rois-vassaux de exercé le pouvoir conjointement à lui pendant son long règne (2). Je ne pense pas que cette hypothèse de rois vassaux des autres soit bien nécessaire à l'arrangement définitif des noms royaux de la XIe dynastie; je la crois, d'autre part, absolument contraire à la réalité historique. Qu'est-ce qui nous prouve, du reste, que la liste royale d'Abydos et le Papyrus de Turin ont prétendu nous transmettre les noms des deux derniers rois de la XIe dynastie, et pourquoi ne pas admettre tout simplement qu'ils se sont bornés à citer les deux pharaons de cette époque reculée dont le règne avait laissé les souvenirs les plus vivaces dans le souvenir des Égyptiens de la XIXe dynastie, l'un (🖭 📗 fut le premier à rassembler de nouveau sous son sceptre les deux moitiés de l'Égypte et à rétablir ainsi l'unité du royaume brisée depuis la mort de Pepi II, l'autre (⊙ [♣ []], parce qu'il fut le premier à envoyer au pays des dieux, à Pount, une expédition commerciale régulièrement organisée?

Enfin, j'arrive au travail récent publié par M. von Bissing (3).

```
(1) Voir plus haut, p. 106.
```

Bulletin, t. IX.

16

⁽²⁾ A. Z., Band XLII, 1905, p. 132-134.

⁽³⁾ Rec. de trav., XXXIII, 1911, p. 21-23.

⁽⁴⁾ Tome J, p. 229, note 3.

la forme T. Mais, comme porte clairement sur tous les monuments le nom d'Horus L., M. von Bissing est obligé, pour expliquer L., de recourir à un changement supposé et sans motif plausible dans le protocole de ce roi. Toute cette discussion sur les changements de noms du roi est extrêmement confuse, et ces changements me semblent, en outre, tout à fait improbables. Ils entraîneraient du reste, si on les admettait, comme corollaire inévitable, des changements de même nature dans le protocole de si, en effet, la stèle C. 14 du Louvre peut, à la rigueur, être donnée comme portant L. et non L. (cela même est, du reste, incertain en l'absence de l'original) (1), je ne pense pas que M. von Bissing puisse nier que tous les autres monuments connus du roi, sans distinction, portent clairement L.

Qu'il me soit permis à cette occasion de signaler un certain nombre de monuments nouveaux de l'Horus T, roi — Mentouhotep, qui n'ont pu trouver place dans la liste dressée au Livre des Rois:

2° Fragment d'un temple du roi à Abydos: A T T L L L C (Petrie, Abydos, II, pl. XXIV, et p. 33 et 43)(4).

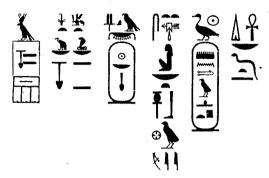
⁽¹⁾ Voir Madsen, dans Sphinx, t. XII, 1909, p. 244; il lit \(\frac{1}{2} \).

⁽²⁾ Ann. du Šerv. des Antiq., VIII, p. 245.

⁽³⁾ Ibid., IX, p. 96.

⁽⁴⁾ Voir *ibid.*, trois autres fragments du même temple, dont un mentionne une statue du roi (o 1).

3° Deux piliers de grès rapportés d'Éléphantine au Musée du Caire (Journal d'entrée, n° 41557) par M. J.-É. Gautier en 1909; ils étaient affrontés, et portent tous les deux, symétriquement disposée, la même inscription verticale, au nom de la divinité près:



Nous avons sur ces deux piliers le nom d'Horus d'or du roi, Qa-shouti, pour la première fois.

4° Ce même nom d'Horus d'or a été trouvé, d'autre part, à Deir-el-Bahari par M. Naville, et tout récemment publié. Les noms du roi existent, en effet, sur quatre fragments de son temple funéraire (1):

- a. _______;
- b. → **以** | □ □ ;
- d. 🛮 🚆 🤰 📈
- 5° Voir aussi la tablette du British Museum, n° 628, dont les deux faces sont reproduites par M. Hall dans Naville, *The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari*, I, p. 23-24, et qui a été trouvée par l'*Egypt Exploration Fund* à Abydos⁽²⁾.
- 6° Deux tables d'offrandes provenant de Karnak et conservées au Musée du Caire; elles ne donnent que les deux cartouches (Ahmed Bey Kamal, Catalogue général, Tables d'offrandes, nos 23007 et 23248, et pl. III).
- (1) NAVILLE, The XIth dynasty temple, II, 1910, pl. X, F, et p. 21.

(2) Cf. Budge, A guide to the Egyptian Galleries

of the British Museum (Sculpture), 1909, p. 33, nº 119 [ex-628].

16.

- 7° Divers fragments provenant des fouilles du temple funéraire du roi à Deir-el-Bahari :
- a. Naville, op. cit., I, pl. XII, G. et H, pl. XIV, E, pl. XXIV (stèle de Sanousrit III), pl. XXVI, A, B, C, D, et aussi p. 57, 58 et 60. Beaucoup sont au British Museum: Budge, Guide 1909 (Sculpture), p. 31, 32, 33, nos 106, 107, 117, 118.
 - b. Naville, op. cit., II, pl. V, A, C, D; pl. X, A et F; p. 2, 3, 5, 21.
- 8° Graffito sur un rocher de Demhid (Basse-Nubie), copié et publié par M. Weigall, dans son Report on the Antiquities of Lower Nubia, pl. XIX, n° 8. M. le Dr G. Ræder a revu l'original et a bien voulu me communiquer que le prénom du roi o était entouré du cartouche, détail que M. Weigall n'avait pas remarqué.
- 9° Cylindre de Dendérah, donnant of (Weigall, Annales du Serv. des Antiq., XI, 1911, p. 170).

Par contre, le fragment de naos de Deir-el-Bahari que j'ai attribué à l'al dans le Livre des Rois (1) appartient à l'al partient à l'al partie

J'en viens maintenant à la lecture du cartouche-prénom . M. Naville pense que ce nom doit être transcrit et lu de la même façon que le cartouche-prénom de l'autre roi de Deir-el-Bahari , soit Neb-hepet-Rā. Nous aurions ainsi deux rois Neb-hepet-Rā, s'appelant tous deux aussi Mentouhotep (2), et se suivant très probablement de si près que Neb-hepet-Rā II - serait le fils et successeur de Neb-hepet-Rā Ier . Or je dois déclarer de prime abord que pareille identité entre les deux cartouches de deux rois successifs me paraît absolument impossible. La lecture hepet (1) est absolument certaine pour le signe , comme le montrent les légendes de beaucoup de scènes de

⁽¹⁾ Tome I, p. 231, § IX. — (2) NAVILLE, The XIth dynasty temple, I, p. 3 et 4, et II, p. 11.

fondation de temples, où le roi, dans l'attitude de la course, tient d'une main l'objet A ou , et de l'autre main la rame [1]; mais je ne sache pas que rien nous autorise à conclure de ces scènes que l'objet figuré par le signe 🕇 et orthographié 🖡 ait le moindre rapport avec une rame (2). Combien préférables à celle de rame me paraissent être les significations proposées par Brugsch (loc. cit.): Richtscheit, rechtwinklig, alle Figuren mit rechtem Winkel, équerre rectangulaire, figure rectangulaire. L'objet 7 est donc quelque chose de très analogue à l'équerre usitée encore par les menuisiers et les maçons; c'est un objet dont le rôle vient compléter celui de la rame I dans les cérémonies de fondation des temples, mais qui ne s'est jamais confondu avec cette rame. Je rappelle encore ici l'exemple probant cité par Brugsch (3), et emprunté à l'inscription de Rosette, où les mots = sont traduits en grec par ἐπὶ τοῦ τετραγώνου⁽⁴⁾. Si l'on veut maintenant admettre pour la rume la lecture \[\blacksquare \], \(hp. \), variante \[\blacksquare \] \[\blacksquare \], \(hp. \), variante \[\blacksquare \] \[\blacksquare \], \(hp. \), variante \[\blacksquare \], \(hp. \), \(hp hp-it « équerre », est féminin, et ainsi l'on aura encore à distinguer entre les deux prénoms des rois, l'un () devant se lire Neb-hpou-Ré, l'autre (), Neb-hpit-Ré. Le premier de nos rois sera donc le Maître de la Rame du dieu Ré, et l'autre le Maître de l'Équerre du dieu Ré, et ainsi leurs noms seront assez nettement différenciés pour qu'on puisse ne pas être choqué de leur similitude plus apparente que réelle.

⁽¹⁾ Voir, par exemple, Brussen, Hierogly-phisch-demotisches Wörterbuch, p. 953, où une pareille figure de roi est représentée. Cf. précisément à Deir-el-Bahari la même scène: NAVILLE, op. cit., I, pl. XII, E, et p. 4.

^{(2) &}quot; and having the same reading, and both meaning an oar." (NAVILLE, op. cit., II, p. 11.)

⁽³⁾ Hierogl. demot. Wörterbuch, p. 954.

 $^{^{(4)}}$ Texte hiéroglyphique l. 9, texte grec, l. 26.

⁽⁵⁾ BRUGSCH, op. cit., p. 950. M. Hall (Proceedings, XXVII, 1905, p. 177) ne remarque pas cette différence de genre, et déclare, comme M. Naville, que la rame la la même valeur que l'équerre du maçon, , hapet.

⁽⁶⁾ Cf. Gauthier, Livre des Rois, I, p. 235, \$XXX, et Naville, op. cit., I, p. 4. Voir Gauthier,

Je crois donc que la lecture Neb-hapou-Ré pour le cartouche _____ répond à toutes les objections et se trouve en complet accord avec l'ensemble des documents.

Deux mots encore, pour en terminer avec ce roi, au sujet de la reine qu'on lui attribue assez généralement pour épouse. M. Maspero, dès 1883, avait publié les légendes du grand sarcophage en calcaire blanc compact, trouvé dans une tombe déblayée près de Deir-el-Bahari et que lord Dufferin avait déjà explorée en 1859⁽¹⁾, et il avait supposé que la reine dont on y lisait le nom était la femme de , qu'il appelait Mentouhotep IV. Or, M. Naville a retrouvé dans une tombe, à peu de distance du sanctuaire dont était le dieu principal, un sarcophage correspondant en tout point avec celui décrit par M. Maspero, mais dont les légendes, écrites sans doute sur le couvercle, avaient disparu avec ce dernier. M. Naville conclut à l'identité des deux sarcophages et confirme ainsi l'hypothèse de M. Maspero d'après laquelle la reine aurait été la femme du roi .—Mentouhotep.

S'il en est ainsi, la reine non classée que j'ai citée à la page 249, \$ II, du tome I du Livre des Rois, doit être reportée aux pages 236-237.

ibid., note 2, pour les fragments d'époque ramesside trouvés par MM. Naville et Hall dans les ruines du temple funéraire de Deir-el-Bahari, et donnant aussi

(1) Voir Maspero, A.Z., XXI, 1883, p. 77, et Gauthier, Livre des Rois, I, p. 236 et 249.

Le nom de la reine est , et non , et non , comme on peut lire dans Maspero, Trois années de fouilles, etc. (Mission française du Caire, I, p. 134). Cf. encore une description de ce sarcophage par Daressy, Rec. de trav., XIV, 1892, p. 30.

Inversement, la reine Âaschit⁽¹⁾, attribuée par erreur au roi et la femme être rayée de la page 237, et reportée à la page 219, car elle est la femme du roi et la femme être rayée de la page 237.

X

Le prince Antef qui porte le numéro 12 de la dynastie dans mon Livre des Rois (t. I, p. 237) est complètement négligé par MM. Ed. Meyer et von Bissing. M. Naville, au contraire, en a parlé assez longuement (2). Ce prince royal, qui semble bien n'avoir jamais régné, n'est connu que par la scène du Shatt er-Rigal, près Silsileh, où il est représenté debout devant le roi hotep, et accompagné du chancelier Kheti et d'une femme nommée 🌲 – 🐂 💳 (); elle serait donc, par suite, la femme de (), et ferait alors double emploi avec la reine , que nous venons déjà d'accorder comme femme à (). J'ai fait d'elle, au contraire, la mère de (), et je crois que j'ai eu raison de l'identifier ainsi, car elle est placée derrière le roi 🖭 🛮 et non derrière le prince Antef, et si elle devait être considérée comme la femme de 👲 🕽, elle porterait plutôt le titre 🗐 🛴, non 🕽 🕻 Quant à la destinée de ce prince 1, je suis d'accord avec M. Naville pour penser qu'elle fut assez courte. Le règne de son père se prolongeant très tard, au delà de 46 années, le prince mourut sans doute avant lui, sans avoir été jamais roi, bien que la présence du cartouche autour de son nom montre qu'il était bien l'héritier presomptif du trône. Ce fut son frère cadet (?), le prince Mentouhotep [] T T (The XIth dynasty temple, I, pl. XII, B), qui devint roi à la mort de on, sous le nom de (on) (5).

Un point reste, malgré tout, embarrassant dans la scène du Shatt er-Rigal : c'est le titre que porté par le prince . M. Borchardt, qui a étudié longuement ce titre et ses analogues, traduit ces trois mots par « der geliebte Vater des Gottes » et pense qu'il fut, ou bien le père du roi (devant qui il est

⁽¹⁾ Livre des Rois, I, p. 237, B.

⁽²⁾ The XIth dynasty temple, I, p. 7.

⁽³⁾ Petrie, A season in Egypt, pl. XVI, nº 489

[[]non nº 483, comme on lit dans Naville, I, p. 7].

⁽⁴⁾ Livre des Rois, I, p. 236.

⁽⁵⁾ Cf. NAVILLE, A. Z., Band XLVI, p. 88.

debout, ou bien son beau-père, le mari de la reine (1). Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, c'est un Nebenkönig ou un Unterkönig de (1)—Mentouhotep. Mais aucune de ces explications, et encore moins la conclusion, n'offre un caractère satisfaisant: le prince (1)—est, en effet, représenté tout petit, tandis que le roi (1)—est très grand; pourquoi donc le père ou le beau-père serait-il ainsi beaucoup plus petit que le fils ou le beau-fils, et comment le père ou le beau-père pourrait-il être Nebenkönig ou Unterkönig de son fils ou beau-fils? Le titre (1)—doit donc avoir ici une signification tout autre que celle imaginée par M. Borchardt, et il nous sera peut-être donné un jour de la découvrir.

XI

Le roi n° 15 du *Livre des Rois* (5), On Antef, est aussi à reporter au delà de la XII dynastie, où il doit très probablement être voisin du précédent.

De même pour le roi n° 16, () — Mentouhotep (6), qui paraît bien appartenir à la XIIIe dynastie, comme l'ont déjà supposé MM. Newberry (P.S.B. A., t. XXVII, p. 103) et Ed. Meyer (Nachträge zur ägypt. Chronologie, p. 29, note).

Le roi n° 17 du *Livre des Rois*, Horus [1] , LE (0] (7), ne figure dans aucune des listes récemment dressées des souverains de la XI° dynastie, et M. Ed. Meyer a déclaré que le roi de la Salle des Ancêtres à Karnak portant ce

⁽¹⁾ Berichte der philol. histor. Klasse der kgl. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Band LVII, 1905, p. 255-256.

⁽²⁾ Tome I, p. 238-242.

⁽³⁾ Ibid., p. 239, \$ V.

⁽⁴⁾ LIEBLEIN, Recherches sur l'hist, et la civilisat.

de l'ancienne Égypte, 1910, p. 121. Cf. BREASTED, Ancient records of Egypt, I, \$ 340, pour la traduction du décret.

⁽⁵⁾ Tome I, p. 246.

⁽⁶⁾ Ibid., p. 247.

⁽⁷⁾ Ibid., p. 247-248.

nom appartenait selon toute vraisemblance à la VIIIe dynastie (1). J'ignore sur quel témoignage est fondée cette affirmation; les rois de la VIIIe dynastie sont plutôt rares, sinon tout à fait inexistants, sur la liste de la Salle des Ancêtres, et, d'autre part, le pharaon of voisine sur cette liste avec on la cartouche of the pharaon of the pharaon

XII

Quant au roi nº 14 du Livre des Rois, Offin -Mentouhotep (3), que j'ai appelé Mentouhotep V, il est aussi le Mentouhotep V de M. Naville; MM. Ed. Meyer et von Bissing en font, au contraire, Mentouhotep VI, parce qu'ils n'admettent pas la fusion de l'ancêtre (1) Mentouhotep de la Salle des Ancêtres avec l'Horus from -Mentouhotep de la stèle du British Museum. Tout porte à croire, en tout cas, que la XIe dynastie finit avec lui (4), et que son successeur immédiat fut le roi Offin -Amenemhâit Ier, dont nous faisons le fondateur de la XIIe dynastie, car les listes du nouvel Empire mentionnent Offin - (5).

Bulletin, t. IX.

17

⁽¹⁾ Nachtr. zur ägypt. Chronol., p. 24, note 1.

⁽²⁾ Voir plus bas, p. 133 et seq.

⁽³⁾ Livre des Rois, I, p. 243-246.

⁽⁴⁾ NAVILLE, A. Z., Band XLVI, p. 85, et von Bissing, Rec. de trav., t. XXXIII, p. 20.

⁽⁵⁾ Cf. Petrie, Abydos, II, 1903, p. 35, où il est dit que la reine dont la tête est représentée ibid., pl. XXXII, n° 7, est peut-être la fille de Sankhkara «through whom Amenemhat gained the kingdom and founded the XIIth Dynasty».

Je voudrais rectifier la lecture que j'ai donnée du nom d'Horus d'or du roi aux carrières de Hammamat; ce nom n'est ni , comme je l'ai indiqué (1), ni , comme je l'ai lu quelque part. M. P. Montet a bien voulu me communiquer la photographie de l'inscription, prise par lui cet hiver; on y voit un signe assez mal dessiné, qui ne me paraît pouvoir être interprété que comme un , skhem. Le fac-similé donné par Lepsius (2) est tout à fait conforme à l'original, et l'interprétation qu'il a donnée du signe dans son Königsbuch (3) est exacte, avec cette réserve que le est vertical, et non oblique comme il l'a représenté.

Je dois ajouter cependant que, outre l'inscription de Hammamat, deux autres monuments assez récemment découverts nous ont conservé le nom d'Horus d'or du roi :

1° C'est d'abord le fragment d'Abydos, que j'ai déjà cité au Livre des Rois (I, p. 245, § IX), et qu'on peut voir dessiné sur la planche XXV de Petrie, Abydos, t. II. Il porte Abydos, t. III. Il porte des dont la partie inférieure seule est conservée.

2° C'est ensuite une colonne de grès trouvée en 1908-1909 à Gournah par M. Fl. Petrie dans le cénotaphe de heb-sed du roi Sankhkara, et sur laquelle était tracé le protocole complet du roi, très mutilé malheureusement aujour-d'hui: \(\) \\(\) \

M. Budge (*Livre des Rois*, I, p. 50) ignore tout ce qui précède et ne donne pas de nom d'Horus d'or pour ce roi.

⁽¹⁾ Livre des Rois, I, p. 243, § I.

⁽³⁾ Denkmäler, Abt. II, Bl. 150 a. Il n'y a pas de lacune entre le nom d'Horus d'or et

⁽³⁾ Taf. XI, n° 165.

⁽⁴⁾ Voir Fl. Petrie, Qurneh, 1909, pl. VII et n. 5.

------ (131)-----

Comme nouveau monument de Sankhkara, découvert depuis la publication du Livre des Rois, je signalerai le fragment de bas-relief trouvé à Éléphantine le 19 février 1908 et publié par M. J. Clédat⁽¹⁾; il donne le nom d'Horus coiffé de γ et les deux cartouches.

XIII

Voici donc comment on peut, jusqu'à nouvel ordre, établir la succession des pharaons de la XI^e dynastie :

- 2° Le 🚅 🚅, gouverneur du nome de Thèbes, Antef II, fils de la dame 📘 🕽 🕽 ;
- 3° L'Horus J-Antef III, qui a régné au moins 50 ans;
- 4° L'Horus t-Antef IV, fils du précédent;
- 5° L'Horus | \$\frac{\display}{\display}\$\display \display \displi
- 6° L'Horus T , roi (-Mentouhotep II, qui a régné au moins 46 ans;
- 7° L'Horus 1., roi Mentouhotep III, fils cadet du précédent (?); son frère aîné le prince Antef du Shatt-er-Rigal ne régna pas;

 - 9° L'Horus | 4 = , roi | Mentouhotep V, qui régna au moins 8 ans.

Soit, au total, quatre Antef au début et cinq Mentouhotep à la fin. Le protocole complet avec les cinq noms usuels n'apparaît qu'avec le second des Mentouhotep, le premier de tous ces princes qui ait régné à la fois sur le Delta et la Haute-Égypte.

Cette liste ne diffère de celle qui a été dressée en 1907 par M. Naville que par l'addition en tête de la dynastie du Antef, fils de la dame Ancêtres à Karnak avec les trois Horus de la stèle du British Museum, on obtiendra douze rois au lieu de neuf; j'insiste, en terminant, sur le fait que cette identification, admise sans discussion par M. Naville, et très séduisante en effet, n'est absolument pas démontrée.

17.

⁽¹⁾ Recueil de travaux, t. XXXI, 1909, p. 64-65.

XIV

Enfin, je voudrais ajouter à cette XI° dynastie ainsi constituée un appendice que les récentes explorations en Nubie, au delà de l'île de Philæ, ont rendu nécessaire.

Dès 1906, en effet, M. Breasted signalait la présence à Molokab, en Basse-



Mais MM. Borchardt, Schäfer et Steindorff qui avaient aussi copié le graffito en question nièrent la présence du — dans le nom d'Horus et proposèrent de lire ce dernier — , guerg-taoui; or c'est là le nom d'Horus du roi Noufirhotep I^{er} de la XIII^e dynastie (2); la lecture du cartouche étant également déclarée incertaine par M. Steindorff, M. Ed. Meyer (3) mit en doute l'existence de ce roi nouveau.

Il fallut la publication de l'ouvrage de M. Weigall sur les Antiquités de la Basse-Nubie⁽⁴⁾ pour rendre au pharaon de M. Breasted l'existence à laquelle il avait droit. Au cours de son voyage d'exploration entre la première cataracte et la frontière du Soudan, M. Weigall releva, en effet, plusieurs traces indubitables de ce roi:

- 1° Ce fut d'abord le graffito de *Médik*, celui-là-même qui avait été copié naguère par M. Breasted : op. cit., pl. XLIX, n° 1 (photographie) = pl. L, n° 1 (dessin). La lecture de M. Breasted fut ainsi confirmée, et l'— apparut comme
- (1) Breasted, dans The American Journal of Semitic languages and literatures, XXIII, 1906, p. 56-57 et fig. 39. Cf. aussi Gauthier, Livre des Rois, I, p. 248, n° 18.
 - (2) GAUTHIER, Livre des Rois, II, p. 22 et seq.
- (3) Nachträge zur ägypt. Chronol., p. 29, note.
- (4) A. E. P. WEIGALL, A Report on the Antiquities of Lower Nubia and their condition in 1906-1907 (publication du Service des Antiquités de l'Égypte, Oxford, 1907).

absolument certain. M. Weigall (*ibid.*, p. 96-97) a placé ce roi dans la période confuse qui s'étend de la XIIIe à la XVIIe dynastie.

2° Entre le temple de Abou-Hor et celui de Kalabsheh, M. Weigall a encore relevé le même graffito (--), où le nom d'Horus est nettement écrit =; le cartouche y est plus difficile à déchiffrer qu'à Médik; M. Weigall le transcrit

(pl. XXXII, n° 1) et le lit *Iàbkhentra* (?) (*ibid.*, p. 77).

3° A Toschkeh ensin, M. Weigall a relevé le nom d'Horus du roi inscrit, cette fois, dans l'encadrement faussement appelé bannière : (op. cit., pl. LXV, n° 1, et p. 126).

Aussi M. Ed. Meyer dut-il se rendre à l'évidence et admettre dans ses Neue Nachträge zur ägyptischen Chronologie (1) l'existence sous la XI° dynastie du roi $\stackrel{\leftarrow}{\mathbb{Z}} = \stackrel{\leftarrow}{\mathbb{Z}} \stackrel{\leftarrow}{$

Il reconnut aussi, par la même occasion, un second roi mentionné seulement, comme le précédent, par des inscriptions nubiennes dans l'ouvrage de M. Weigall.

1° A Toschkeh (op. cit., pl. LXV, n° 1, et p. 126) on peut voir, en effet, à droite du nom d'Horus du roi précédent, le graffito que voici :

$$(\longrightarrow) \text{ In } \text{ if }$$

M. Weigall, remarquant l'absence de l'épithète 🚅 entre les deux cartouches, n'est pas certain d'avoir affaire ici à un seul et même roi.

2° A Abou-Simbel, M. Weigall (op. cit., p. 138) a relevé le protocole suivant du même roi : \[\begin{align*} \psi & \left & \

⁽¹⁾ Dans Zeitschrift für ägyptische Sprache, Band XLIV, p. 115.

⁽²⁾ M. Ed. Meyer (A. Z., XLIV, p. 115) resti-

⁽³⁾ Omis par M. Ed. Meyer (A. Z., XLIV, p. 115).

3° A *Ibrim*, à 3 kilomètres au nord du temple et juste derrière la maison de la poste, on voit encore deux inscriptions de ce roi, attribuées à tort par M. Weigall à deux rois différents:

(op. cit., pl. LXII, no 2, photographie = pl. LXIV, no 4, dessin; cf. aussi p. 115).

5° Sur un rocher un peu au-nord du temple d'Amada:

6° Enfin, sur un rocher près de Gerf-Hussein : (op. cit., pl. XXXIV, n° 1)(1).

De même que pour l'Horus guerg-taoui-f, M. Weigall était disposé à ranger ce dernier souverain, l'Horus snoufir-taoui-f, roi Kakaré(?), dans la période qui suivit la XII^e dynastie⁽²⁾. Mais M. Ed. Meyer affirma presque aussitôt après que ce roi et le précédent appartenaient sûrement à la XI^e dynastie: «Dass beide Könige der 11. Dynastie angehören, ergibt sich aus ihren Namen und speziell aus dem Horusnamen, die dem des S'anchkerê (S-'nht;wi-f) analog gebildet sind, mit voller Sicherheit » (3).

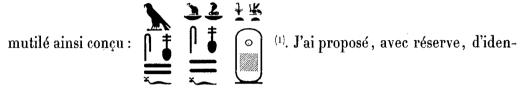
(1) Cf. Weigall, Archael. Report of the Egypt Explor. Fund for 1905-1906, p. 18-19.

(2) *Ibid*.

(3) A. Z., Band XLIV, p. 115.

Un second argument tiré par M. Ed. Meyer du nom d'Horus d'or du second de ces rois, qui porte simplement, sans autre désignation spéciale, n'aurait plus cours maintenant, puisque nous connaissons aujourd'hui le nom d'Horus d'or, 11, de of 12 11.

En tout cas, je suis pour ma part tout à fait décidé à ranger ces deux rois Nubiens sous la XI^e dynastie. En ce qui concerne le second, je rappelle que Lepsius a donné, sans référence, au n° 166 de son Königsbuch, un protocole



tisser ce roi avec le offi de la salle des Ancêtres à Karnak; les récentes découvertes de Nubie semblent montrer qu'il serait présérable d'identisser le roi de Lepsius avec celui de M. Weigall, dont le protocole est identique.

Quant à savoir si le cartouche-nom de ce dernier, (), est, comme le pense M. Ed. Meyer (2), une abréviation de () analogue à l'abréviation souvent employée par le papyrus. Abbott, je crois qu'il convient de se montrer moins affirmatif que ne le fait le savant allemand, et d'attendre de nouveaux documents pour se prononcer.

Je ne crois pas davantage qu'on soit en droit de déclarer avec autant d'assurance que le fait M. Ed. Meyer (3) que ces deux rois ne peuvent être placés qu'avant ——Mentouhotep III. Il n'y a là-dessus aucune donnée ni pour ni contre. Ne serait-il pas plus raisonnable de ne rien changer à la dynastie thébaine, et de classer ces rois, dont les traces n'ont été trouvées jusqu'à présent qu'en amont d'Éléphantine, dans une petite dynastie nubienne indépendante des pharaons de Thèbes, et dont les rois se seraient plu à imiter dans la rédaction de leurs protocoles leurs puissants voisins du nord. Nous aurions alors dans cette dynastie nubienne, dont le nombre des représentants viendra peut-être un jour s'accroître, comme le prototype de la grande dynastie des Éthiopiens qui tint plus tard

⁽¹⁾ GAUTHIER, Livre des Rois, 1, p. 247, n° 17.
(2) A. Z., Band XLIV, p. 115.
(3) Ibid., et aussi Geschichte des Altertums, I, 2° édit., p. 237 et seq.

et à diverses reprises les pharaons d'Égypte en échec, et qui même avec Piankhi conquit un jour toute la vallée du Nil. Ne savons-nous pas, en effet, par deux documents précis, que la souveraineté des Antef et des Mentouhotep de la première dynastie thébaine ne s'étendait pas vers le sud au delà d'Éléphantine et de la première cataracte? Ne savons-nous pas, d'autre part, que les premiers pharaons de la XIIe dynastie consacrèrent à reconquérir la partie sud de l'ancien Empire memphite, entre les deux cataractes, la même ardeur que leurs ancêtes de la XIe dynastie avaient déployée pour recouvrer la partie nord de ce même Empire jusqu'à la Méditerranée? Il paraît très naturel de supposer que cette reconquête du sud a été faite aux dépens de la dynastie nubienne des

Encore une remarque pour terminer. Je ne suis pas encore absolument

convaincu que le troisième roi signalé par M. Weigall en Nubie, sur un graffito entre Demhid et Umbarkâb (op. cit., pl. XIX, n° 2, dessin = pl. XXI, n° 2, photographie, et p. 59-60), soit identique au roi of des décrets royaux trouvés à Coptos en 1910 par MM. Ad. J. Reinach et R. Weill (1), et encore moins que ce roi nubien soit à ranger dans la VIIIe dynastie memphite.



M. Weigall, lisant le cartouche Hakara' ou Wazkara', avait déjà supposé que ce roi appartenait au Moyen Empire, et il l'avait classé, comme les deux autres, dans la période intermédiaire entre la XIIIe et la XVIIe dynastie. Je serais assez disposé, pour ma part, à le ranger dans la petite dynastie nubienne indépendante, contemporaine de la XIe dynastie thébaine, en compagnie des deux souverains précédents.

Le Caire, le 20 mai 1911.

H. GAUTHIER.

(1) Voir sur ce roi Ouazkara, R. Weill dans Ann. du Serv. des Antiq., XI, p. 124-125, et

dans Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, Comptes rendus des Séances de l'année 1911, p. 270-272.